

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Jean Mermoz - CPGE - PTSI

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée Jean Mermoz - CPGE - PTSI (4494)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 10%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Jean Mermoz - CPGE - PTSI (4494)	Jury par défaut	Tous les candidats	45	1128	600	530	50

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Jean Mermoz - CPGE - PTSI (4494)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	298	143	130	6	12 %
			Masculin	830	457	400	44	88 %
			Total	1128	600	530	50	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Jean Mermoz - CPGE - PTSI (4494)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	4	1	1	0	0 %
				Sans mention	73	15	9	4	8 %
				AB	204	117	80	12	24 %
				B	370	313	289	30	60 %
				TB	152	143	140	4	8 %
				TBF	11	11	11	0	0 %
				Total	814	600	530	50	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	1	0	0	0	
				AB	1	0	0	0	
				B	1	0	0	0	
				TBF	1	0	0	0	
			Total	4	0	0	0	0	
			Baccalauréat	B	1	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Professionnel	Total	1	0	0	0	
				Sans mention	232	0	0	0	
				AB	55	0	0	0	
				B	16	0	0	0	
				TB	6	0	0	0	
				Total	309	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Jean Mermoz - CPGE - PTSI (4494)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	721	556	489	45	90 %
			En réorientation	82	38	37	3	6 %
			Non scolarisés	42	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	271	0	0	0	0 %
			Autres	12	6	4	2	4 %
			Total	1128	600	530	50	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Jean Mermoz - CPGE - PTSI (4494)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	632	493	431	47
			Mathématiques Spécialité & Sciences de l'ingénieur et sciences physiques	139	92	86	2
			Autres doublettes	29	12	10	1
		Baccalauréat Technologique	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				
		Baccalauréat Professionnel	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Jean Mermoz - CPGE - PTSI (4494)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	79 %	82,6 %	81,8 %	94 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de l'ingénieur et sciences physiques	17,4 %	15,4 %	16,3 %	4 %
		Autres doublettes	3,6 %	2 %	1,9 %	2 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Epreuves anticipées du baccalauréat	Notes de français et des enseignements de spécialité	Très important
	Notes de première et terminale	Philosophie, enseignement scientifique, anglais.	Très important
	Notes de première et terminale	Spécialités scientifiques : Mathématiques et Physique-Chimie, Sciences de l'Ingénieur ou Numérique et Sciences Informatiques.	Très important
	Classement, Niveau	Rang et niveau de la classe dans les matières prises en compte.	Très important
	Réorientation (candidats de l'enseignement supérieur)	•Notes de première et de terminale. •Notes du baccalauréat. •Notes obtenues dans la formation supérieure actuelle.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Disposer de compétences de réflexion, d'argumentation et d'expression écrites et orales	Fiche avenir, appréciations des professeurs, avis du conseil de classe.	Très important
Savoir-être	Aptitudes à un travail approfondi et régulier, capacités d'organisation	Appréciations des professeurs, avis du conseil de classe.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aptitude à pouvoir suivre la formation de CPGE-PTSI	Avis du conseil de classe. Un avis réservé ou défavorable ne permet généralement pas d'intégrer notre filière PTSI.	Essentiel
	S'intéresser aux sciences et technologies	Scolarité. Lettre de motivation.	Important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Dans les EDS un niveau et investissement minimal est requis.

Dans les EDS le classement dans la classe est pris en compte.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

NON

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Les dossiers sont examinés par une équipe formée des enseignants intervenant dans la filière PTSI/PT du Lycée Jean Mermoz, Montpellier, soit dix enseignants intervenant dans les matières enseignées en première et seconde année (sciences de l'ingénieur, mathématiques, physique-chimie, informatique, français-philosophie, anglais et TIPE). La procédure de classement des dossiers s'est effectuée en trois temps :

Etape 1 : le premier classement des dossiers est effectué à l'aide d'un traitement algorithmique des moyennes des notes des classes de première et terminale et des notes des épreuves anticipées du baccalauréat.

Etape 2 : une autre note dite « examinateur » va être attribuée grâce d'une part à un autre algorithme qui tient compte du niveau de la classe et du classement du candidat dans cette classe dans les spécialités et d'autre part par l'examen des dossiers des différentes commissions, comptant un ou deux enseignant(s). Les commissions examinent les dossiers attribués par lycée d'origine ou département d'origine.

Etape 3 : une note globale est alors calculée et un classement généré pour chaque dossier. Le seuil de classement des dossiers acceptés est fixé à la fin de cette étape.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Disposer de compétences dans les disciplines scientifiques, attestées par des résultats en première et au cours de l'année de terminale en mathématiques, physique chimie, et le cas échéant en sciences de l'ingénieur ou en informatique. Posséder des aptitudes au travail approfondi et des capacités d'organisation. Disposer de compétences de réflexion, d'argumentation et d'expression, écrites et orales, attestées par les résultats dans les classes de première et de terminale. Parcours conseillé en classe de Suivre la spécialité terminale Mathématiques : et l'un des trois enseignements de spécialité Numérique et sciences informatiques . L'option Mathématiques experte , Physique-chimie Sciences de l'ingénieur s est vivement conseillée.

Signature :

Laurent ARBAULT,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée Jean Mermoz